[Joseph Fauchet]



LE DESPOTISME DÉCRÉTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Peuple brave & généreux, tu ſais vaincre, mais tu ne ſais pas profiter de ta victoire, ou plutôt les hommes à qui tu as confié le ſaint miniſtère de défendre tes droits ſacrés & impreſcriptibles, ont lâchement trahi ta cauſe ; ils ont trafiqué de ta liberté, comme les noirs tyrans de l'Afrique négocient celle de leurs ſujets avec les Européens ; ils viennent de relever & de déifier le monſtre que tu avois écraſé, & de lui laiſſer le pouvoir de te dévorer encore

impunément : pour comble d'infamie, leur féroce adresse t'a fait signer ton esclavage & ton opprobre, & tu seras félicité d'avoir fait l'épouvantable loi qui permet de 'tégorger, alors que tu témoigneras ton indignation contre l'oppression & contre l'abus du pouvoir : tu as tout fait, & tu es compté pour rien ; tu as préféré la misère à la servitude, en expulsant tous les tyrans subalternes dont le luxe effronté te faisoit pourtant vivre, & ta misère respectable, par un décret de tes représentans, te prive du titre de Citoyen. Ce qui fait ta gloire, est un opprobre à leurs yeux ; & pour consacrer cet opprobre, ils n'ont pas rougi de renverser la première base de leur constitution.

Tous les hommes naissent égaux en droits, avoient-ils dit ; ce principe incontestable, que nul Législateur ne peut anéantir, n'est, par le fait, qu'une ironie sanglante pour toi : ils l'ont sollemnellement méconnu ce principe, en déclarant que, pour être citoyen, il ne suffit pas d'être vertueux, d'aimer sa patrie, de la servir de tout son pouvoir, d'exposer même sa vie pour elle, mais qu'il faut encore être possesseur d'une certaine portion de richesses. Ainsi cette constitution qui devoit servir de modèle à celle de tous les peuples de la terre, met l'or

au-deſſus des qualités perſonnelles ; ainſi l'aſſemblée de nos ſages juſtifie enfin cette aſſertion de Monteſquieu tant combattue, que la vertu n'eſt point le principe du Gouvernement monarchique, (vérité qui depuis long-temps étoit prouvée pour nous); au lieu de la faire ſuppléer même, comme ce grand homme, par l'honneur, c'eſt-à-dire, par le préjugé de l'ambition, ils la font ſuppléer par l'or.

Quel patriote peut retenir ſes larmes, en voyant tant d'abus, lorſque le moment de les réformer tous, ce moment que la philoſophie & l'humanité outragée appelloient depuis tant de ſiècles, étoit enfin arrivé ? Quel cœur ne ſe ſoulève d'indignation à la vue du trône de la tyrannie, reconſtruit plus ſolidement que jamais ſur ſes immenſes débris ? Qui peut voir enfin, ſans frémir pour la probité & pour le patriotiſme, les concuſſionnaires impunis, les traîtres à la patrie abſous, les ennemis de la liberté toujours à la tête des affaires & des armées, le peuple compté pour rien par tous les ambitieux qui ne conſidèrent que leur intérêt perſonnel ? Il eſt temps de le détromper, ce peuple qui applaudit à ſon eſclavage, en croyant applaudir à ſa liberté ; il eſt temps de lui démontrer avec quel art on le ramène in-

ſenſiblement à l'état d'oppreſſion dont il étoit ſorti avec tant de courage & d'énergie : il faut qu'il ſache que ſes oppreſſeurs, pour changer de nom, n'ont pas changé de ſyſtême : il eſt d'autant plus important de l'inſtruire de ces vérités terribles, qu'heureuſement pour nous les vampirs de l'état, ces hommes qui ne peuvent ſe nourrir que du ſang de leurs ſemblables, vont nous fournir l'occaſion de parfaire cette conſtitution que la brigue & que l'or minoient ſourdement, & avoient déjà rendu ſi vicieuſe : leurs apprêts, qui ſeroient formidables pour des eſclaves, annoncent qu'ils veulent attaquer notre liberté à force ouverte ; ils ſeront vaincus avec tous les automates qu'ils ont ſoudoyés, & tous les deſpotes qu'ils ont fait trembler, par la crainte de voir bientôt briſer leur ſceptre de fer : oui, le peuple reconquerra une ſeconde fois ſes droits pour ne s'en deſſaiſir jamais ; la victoire ſera ſanglante, mais j'en ai la certitude, elle ſera l'époque de la liberté du reſte de la terre ; qu'il l'a mette donc à profit ; qu'il apprenne comment on s'eſt ſervi de ſes propres forces contre lui-même ; qu'il apprenne comment on l'a trompé, pour ne plus l'être dorénavant : le le danger preſſe, la conjuration éclate au milieu de nous ; on enchaîne la penſée, on embaſtille

les écrivains patriotes, on encourage les prôneurs de l'ancien régime, on respecte les conspirateurs; au dedans, au dehors nos ennemis agissent puissamment : vous tous qui exécrez les tyrans & qui adorez la liberté, le moment de votre triomphe est arrivé; déracinez l'arbre antique du despotisme dont l'assemblée nationale n'avoit élagué quelques branches que pour que l'arbre devînt plus vigoureux, & couvrît tous les Français séduits de son ombre somnifère. Oui, je le soutiens, l'assemblée nationale a décrété le despotisme, avili la majesté du peuple, & je vais le prouver. Les fers dont on menace ceux qui osent dire la vérité ne m'épouvantent point : comme Codrus, je suis prêt à m'ensevelir vivant pour éclairer, sauver le peuple, & lui rendre sa majesté souveraine.

§. I.

Origine de la Monarchie.

Les amis de Thalès lui demandoient, au retour de ses voyages, ce qu'il avoit vu de plus étrange : » Un tyran envieilli, leur répondit-il ». Et moi, quand j'ai parcouru les annales de tous les peuples de la terre, ce que je trouve

de plus étonnant, c'eſt qu'après une déſaſtreuſe expérience de ſix mille ans, il y ait encore des Rois; ces Rois qui, dès le temps d'Homère, étoient ſurnommés mangeurs de peuples. Et combien en ont-ils dévorés depuis cette époque !

Par quel fatal & inexplicable aveuglement des milliers d'hommes confient-ils à un ſeul le ſoin de leur exiſtence, le droit de diſpoſer d'eux, de leur commander de voler à la mort, pour ſatisfaire ſes moindres caprices? & comment lui conſerve-t-on ce droit même, quand les infirmités morales & phyſiques ne lui permettent plus de penſer ni d'agir ? Je vais donner l'origine la plus reſpectable que j'ai pu trouver à ce monſtrueux abus.

Sitôt que les hommes eurent des propriétés, ils connurent la guerre. Celui qui étoit le plus agile, le plus robuſte, qui tuoit le plus d'ennemis, qui donnoit le meilleur conſeil, étoit placé à la tête de ceux de ſon parti; on ſe trouvoit bien de l'avoir eu pour chef; chaque fois que la ſociété couroit quelques dangers, on avoit recours à lui; d'abord le pouvoir qu'on lui confioit pendant cette guerre d'un jour, finiſſoit avec elle, & le lendemain de la bataille, s'il eût voulu conſerver la moindre autorité,

ou

ou prétendre à la moindre diſtinction ; ce roi de la veille auroit été chaſſé par ſes compagnons. Inſenſiblement la ſociété s'aggrandit, les guerres ſe multiplièrent, le nombre des combattans augmenta ; on connut les traités ; pour éviter la confuſion, les chefs de chaque parti furent chargés, par ceux qu'ils commandoient, de repréſenter les deux peuples, de parler, d'agir & de conclure en leurs noms : on s'accoutuma à ſuivre pendant la paix, les avis du vieillard dont on avoit exécuté les ordres dans les combats. L'habitude du reſpect entraîna l'habitude de l'obéiſſance ; d'ailleurs, ces premiers chefs, qui ſavoient qu'on pouvoit les dépoſſéder comme on les avoit choiſis, ne pouvoient guères abuſer de leur puiſſance ; il leur étoit même impoſſible de s'en ſervir autrement que pour le bien de ceux qui les en avoient revêtus. Ceux que leur courage faiſoit élire après eux, par la même raiſon, demeuroient chefs durant toute leur vie ; ils étoient toujours les plus braves, ils étoient toujours ceux qui rendoient les plus grands ſervices à la ſociété ; par conſéquent ils en étoient toujours reſpectés & toujours obéis. L'envie de dominer, ſi naturelle à tous les êtres, fit adroitement regarder ce long uſage comme un droit qui prenoit ſa ſource, diſoit-

on, dans une convention première entre la nation & le chef. Ainſi l'ouvrage du haſard, l'abus inſenſible de la reconnoiſſance des peuples, ſuivant preſque tous les publiciſtes, eſt le conſentement libre de la Nation : ils font accorder ce qui a été uſurpé : comme on s'égare enſuite d'après ces faux principes ! que de déraiſonnemens employés pour décider une queſtion toujours réſolue en faveur des tyrans, qui de tout temps ont ſoudoyé leurs panégyriſtes, tandis que le peuple abâtardi par un long eſclavage, égaré par le fanatiſme, a ſouvent lapidé ſes défenſeurs ! Mais fût-il vrai que la puiſſance du chef eſt légitime, & lui a été librement accordée, du moins il eſt évident que le chef a été fait pour le peuple : bientôt cependant les peuples ſont faits pour les Rois, l'abus du pouvoir établit cette vérité ; & parce que cela a été long-temps, les Ariſtotes, les Grotius, tous les machiavéliſtes prétendent que cela a toujours été, & eſt de droit : quel droit, grands Dieux ! & cependant je n'ai parlé que des ſucceſſeurs de ceux qui poſſédoient une autorité légitime, & non des uſurpateurs. Des brigands tomboient à l'improviſte ſur un peuple cultivateur, en égorgeoient une partie, faiſoient l'autre partie eſclave ; le chef de ceux

qui les avoient maſſacrés, ſe trouvoit Roi par le droit du plus fort ; ſes compagnons de brigandage devenoient ſeigneurs, ou nobles, ou barons, &c., & partageoient entr'eux les terres des vaincus, qui étoient obligés de les cultiver pour leurs vainqueurs. Telle eſt l'hiſtoire de toutes les Monarchies de la terre ; dans tous les temps, chez tous les peuples, telle a été ſon origine. Ne fixons nos regards que ſur l'Europe.

Des ſcélérats brûlent, aſſaſſinent & règnent ; d'autres ſcélérats aſſaſſinent & règnent à leur tour. Une vérité terrible, mais inconteſtable, c'eſt que de tous les Rois qui deſpotiſent maintenant en Europe, il n'y en a pas un ſeul qui ne doive au crime de l'uſurpation de l'un de ſes ancêtres, le trône ſur lequel il eſt monté (1).

---

(1) Avant que l'aſſemblée nationale eût proclamé Louis XVI Roi des Français, ne devoit-il pas ſa couronne au forfait de Hugues Capet ? Cet Hugues Capet, duc de France, comte de Paris, puiſſant & riche, dévoré d'ambition, conçoit le projet de s'emparer du trône, & l'exécute auſſi-tôt que l'occaſion lui paroît favorable. Pendant la maladie du dernier Roi du ſang carlovingien, il raſſemble ſes forces, & dès qu'il eſt expiré, il ſe rend à Compiègne, diſſipe le Parlement qui y étoit aſſemblé pour aſſurer la

Ce droit de la force, qui ofera me foutenir que la force ne peut pas le détruire à fon tour? Sera-ce un de ces Rois régnans? Je lui dirois alors : Tyran, defcends du trône, tu es encore

---

fucceffion à l'infortuné Charles, oncle du Roi qui venoit de mourir : il le pourfuit, & grace à la perfidie de l'Evêque de Laon, il fe faifit de fa perfonne, & l'enferme dans la Tour d'Orléans, où il mourut captif; & les Capets jufqu'à nos jours, ont joui du fruit de fon crime, fans être punis par un autre ufurpateur.

Le premier Roi de la race carlovingienne, Pepin, avoit été auffi ufurpateur, & avoit expulfé du trône le defcendant de Clovis. Nous remarquerons qu'il fut le premier Roi facré en France : tous les hiftoriens racontent bien ce fait, mais très-peu parlent du motif qui l'engagea à fe faire facrer. Il craignoit que le peuple, indigné de fa perfidie, ne l'en punît tôt ou tard : pour rendre fa perfonne inviolable, il fe fit oindre à la manière des Rois d'Ifraël; defirant, dit l'Auteur des Antiquités Gauloifes, de fe fortifier entre les chrétiens de ce qui eft dit au cent quatrième pfalme : NE TOUCHEZ POINT A MES OINGTS. Ainfi cette cérémonie fi augufte, fi pompeufe qui frappe le peuple d'admiration, ne devroit lui rappeller que le fouvenir d'un affaffinat, comme le nom de Roi très-chrétien devroit le faire frémir d'horreur, s'il fe rappelloit que Louis XI eft le premier qui l'a porté.

couvert du ſang de ton véritable maître ; & vous, peuples, ne croyez donc plus rien devoir à ces deſpotes que l'on vous avoit rendus ſacrés : ſachez qu'il ne peut y avoir de contrat ſans le conſentement libre des deux partis, & que vous n'avez pu conſentir à celui qu'on vous a fait faire, en vous propoſant l'alternative d'obéir ou de mourir ; que d'ailleurs c'eſt le comble de l'abſurdité, de ſuppoſer, comme l'a dit le Légiſlateur genevois, que vous avez ſtipulé un contrat tout à votre déſavantage : briſez donc enfin ces ſceptres qui vous écraſent ; que le coloſſe du deſpotiſme qui enjambe les deux mondes croule, & que tous les habitans qui couvrent ce globe, prennent pour modèle le peuple de frères des Etats-Unis de l'Amérique! Dans une république même, vous ne pouvez pas être tous également puiſſans ; vous devez au moins, comme l'a dit un de nos philoſophes modernes, être tous également libres, & vous ne le ſerez jamais, tant que vous ſerez gouvernés par un ſeul chef inamovible, quelque nom qu'on lui donne.

Français ! vous aviez commencé de donner à la terre un rare & ſublime exemple ; mais vous vous êtes arrêtés à la capone ; vous avez traité avec l'ennemi que vous deviez écraſer ; il

répare ſes pertes dans le ſilence ; vous lui en fourniſſez vous-mêmes honteuſement les moyens ; il meſurera mieux ſes coups, & vous verrez s'il traitera avec vous quand une fois il pourra compter ſur les forces que vous lui avez laiſſées. On vous abuſe, on vous égare, on vous enchaîne avec des faux principes & des faux ſyſtêmes ; on vous dit qu'une Monarchie limitée eſt le meilleur de tous les Gouvernemens, que les républiques ne conviennent point aux grands états ; que la nation françaiſe a reconquis ſes droits : écoutez-moi ſans partialité, & vous verrez que le peuple Français eſt privé de ſes droits les plus ſacrés ; que la Monarchie même limitée, tend toujours au deſpotiſme, & finit tôt ou tard par réuſſir ; que la Monarchie établie par la conſtitution eſt bien loin d'être limitée, puiſqu'on lui conſerve tous les moyens qu'a la tyrannie pour opprimer : vous verrez enfin, qu'une république convenoit mieux que tout autre Gouvernement à la France. Les eſclaves, les modérés, les patriotes même vont crier au blaſphême ; car tel eſt l'empire de l'habitude, même ſur les eſprits qui penſent & qui réfléchiſſent, que tout ce qui n'a point été fait juſqu'à eux, leur paroît impraticable ; je ne ſerai approuvé par aucun parti, je le ſerai par ma

conſcience. Nulle paſſion que celle du bonheur des peuples ne me guide, je ſuis ſans crainte comme ſans eſpérance; j'ai cru que tout homme avoit le droit d'improuver ou d'applaudir les différentes opérations de l'aſſemblée nationale; s'il m'eſt funeſte d'uſer de ce droit, il demeurera prouvé par le fait, mieux que par cet ouvrage, que la liberté n'a jamais été & ne ſera jamais en France, & je dirai d'elle ce que Brutus en mourant diſoit de la vertu : O liberté! tu n'es qu'un vain nom.

§. II.

La Monarchie même limitée tend toujours au deſpotiſme, & finit tôt ou tard par réuſſir.

Le philoſophe, contemporain par la penſée, de tous les ſiècles, en parcourant les temps & les pays, voit preſque toute la terre couverte de troupeaux d'eſclaves, que des impoſteurs & des tyrans conduiſent avec des préjugés & des fers : quelques poignées d'hommes, dans ce long intervalle, ſecouent quelques momens leurs chaînes, & retombent bientôt après dans leur premier ſommeil; mais la ſuperſtition & les préjugés dégradent ſans ceſſe l'eſpèce humaine; des impoſteurs les créent, les changent, les font

ſervir à leur ambition ; une fois l'impulſion donnée, rien n'en arrête plus les progrès, & les hommes nés pour penſer employent leurs efforts & ce qu'ils ont de lumières pour appuyer les erreurs adoptées par leur pays ; erreurs auxquelles ils croient ſouvent eux-mêmes, tant l'habitude & l'éducation ont d'influence ſur nos opinions ! Les abſurdités groſſières de Mahomet conduiſent encore à la mort ſes Sectateurs, qui vantent leur ignorance & leur eſclavage : le Ruſſe croit voler au Paradis, dès qu'il a le bonheur de ſe faire égorger, quand il en prend fantaiſie à ſa lubrique Impératrice. Les Juifs tiennent encore au plan inſociable de leur légiſlation ; ils ſont errans, perſécutés dans tous les coins de l'Univers, & cependant ils révèrent avec idolâtrie des loix qui perpétuent leur aviliſſement & leur eſclavage. Leur ſtupide perſévérance vous étonne, Français ! Croyez-vous mieux raiſonner qu'eux, lorſque vous vous écriez qu'il faut abſolument un Roi ? J'ai demandé ſouvent à ceux qui m'aſſourdiſſoient de ce cri, pourquoi il en falloit un ? Toutes leurs réponſes ſe réduiſoient à-peu-près à celle-ci ; c'eſt que toujours la France avoit été gouvernée par des Rois. Certes, ſi c'eſt un ſi grand régal pour vous d'avoir un maître, il faut convenir au moins qu'il vous coûte cher.

Quand

Quand je replique à tous ces enthousiastes de la royauté, l'Histoire de France à la main, quand je calcule devant eux ce qu'il en a coûté de misères & de sang, pour payer seulement les plaisirs de nos tyrans, on croit m'avoir terrassé, en me disant que le pouvoir que la Constitution nouvelle laisse à la Monarchie, est limité; que, par conséquent, il ne pourra plus dégénérer en oppression; cela fût-il vrai, que ce pouvoir est limité (je vais tout-à-l'heure prouver le contraire), la conséquence que vous en tirez n'en seroit pas moins fausse.

Tout pouvoir confié à un seul dégénère tôt ou tard en despotisme; l'expérience de tous les siècles confirme mon assertion. Les *meilleurs Rois veulent pouvoir être méchans, s'il leur plaît*, dit l'Auteur du Contrat social: d'après ce principe, si bien prouvé par ce grand homme, il est évident que leurs soins, leur étude constante, leurs efforts tendent à briser la barrière qu'élève la loi contre l'autorité arbitraire. Dans cette lutte déja inégale, tous les ambitieux se rangent de son parti, & la victoire lui demeure. Quel peuple eût plus en exécration les Rois, que celui qui répondoit aux Ambassadeurs de Porsenna, demandant le rétablissement des

Tarquins (1), qu'il étoit résolu d'ouvrir ses portes aux ennemis plutôt qu'aux rois, & que la volonté de tous, étoit de préférer la ruine de leur ville, à la perte de leur liberté? Quel peuple devoit se flatter davantage d'être toujours à l'abri de la tyrannie, que celui qui avoit porté la loi, qu'il étoit permis à tout particulier de tuer quiconque prétendoit à la royauté? & quel peuple à la fin fut écrasé par un despotisme plus farouche & plus absurde, alors qu'il plaça sa confiance dans un seul, plutôt que dans ses loix & son courage? Quoi! la longue habitude de la liberté, des loix si sevères contre la royauté ne garantissent point ce peuple de l'esclavage; & vous, qui commencez comme ils ont fini; vous, qui posez pour première base de votre constitution, que votre Gouvernement est monarchique, vous êtes sûrs de vous en garantir! Vous laissez le pouvoir exécutif dans les mains d'un seul, & vous êtes fortement persuadés qu'il n'en abusera point, & qu'il ne s'emparera

---

(1) Ità induxisse in animun, hostibus potuis quam regibus portas patefacere: eam esse voluntatem omnium, ut qui libertati erit in illa urbe finis. Idem, Urbi sit, Liv. 2, n. 15.

point de tous les autres pouvoirs! vous ignorez donc que la moindre puiſſance donne à tous les êtres quelconques, le deſir d'en acquérir une plus grande; qu'un Roi ne s'occupe point du bonheur de ſes peuples, mais bien du ſoin de l'avilir & de le corrompre, afin de le dominer plus sûrement? Le lion qu'on a apprivoiſé, à la vue & à l'odeur du ſang, s'échauffe & redevient féroce : appuyons ce que nous avançons par l'exemple de nos voiſins.

Nous avons vu, de nos jours, la Suède remiſe à la chaîne par ſon Roi, dont on avoit cependant auſſi limité la puiſſance; la Hollande dont le Gouvernement eſt républicain, gémit ſous le plus affreux deſpotiſme; ſon Stadhouder eſt devenu ſon tyran : l'Angleterre, ſi digne de la liberté, s'en eſt vu fruſter preſqu'au moment qu'elle l'avoit conquiſe. Ce Cromwel, d'abord républicain enthouſiaſte, qui fit de ſi grandes choſes pour ſon pays, qui augmenta la gloire du nom anglois; ce Cromwel, qui écraſa les nobles & les grands, qui expulſa les tyrans, finit par être un deſpote lui-même, & par chaſſer les patriotes qui l'avoient aidé dans ce grand ouvrage, pour régner ſeul. Depuis, Georges Ier., qui avoit juré de maintenir la Conſtitution angloiſe, de reſpecter les droits du peuple, les

viole ſinon ouvertement, du moins avec adreſſe & ſourdement. Il commence par corrompre le Parlement, & le rend ſeptenaire de triennal qu'il étoit, pour l'avoir plus long-temps à ſa dévotion : il conſerve (remarquez bien ceci) des troupes inutiles à la défenſe du Royaume ; il charge ſon peuple de nouveaux impôts, que conſent le parlement, parce que c'eſt avec la ſueur du peuple que le Monarque paye les perfidies de ſon parlement (1). Le peuple oſe murmurer ; pour étouffer ſes murmures, il déclare la guerre à l'Eſpagne ; il détruit un commerce avantageux pour ſon pays ; que lui importe ? il affermit & augmente ſon autorité, & l'Anglois que l'on dit ſi libre, a vu inceſſamment augmenter la maſſe des impôts pour ſatisfaire l'ambition de ſes maîtres, ambition dont il n'a jamais pu arrêter les progrès. Si les exemples pris chez vos voiſins ne vous frappent point, ouvrez l'hiſtoire de votre pays ; les

---

(1) Qu'on rapproche de ce tableau, la conduite que tient dès-à-préſent le pouvoir exécutif, & l'on pourra préſager ce que deviendra un jour la liberté des Français.

précautions que vous prenez pour arrêter les prétentions despotiques du Monarque, avoient été prises aussi par vos ancêtres ; d'abord ils n'ont qu'un chef ; bientôt ce chef devient Roi, il est encore éligible, sa couronne va devenir héréditaire ; la nation s'étoit cru le droit de déposer celui qui abuseroit de son pouvoir, il y avoit même un tribunal où il étoit cité (1), & on lui signifioit de faire son devoir ; enfin sa personne est devenue inviolable & sacrée, sinon par le droit, du moins par le fait. Ainsi la France qui n'étoit gouvernée que par un chef dans le principe, l'est bientôt après par un Monarque éligible, & enfin par un despote : quelle course nous abrégeons au despotisme ! nous ne lui laissons qu'un pas à faire pour atteindre le but.

Oh ! pourquoi n'avons-nous pas imité la politique de ces Grecs que nous avons pris pour

---

(1) Chilperic, soupçonné d'avoir fait étrangler sa femme Gossuinte, est admonesté aux Parlemens Généraux ; en ces assemblées générales, dit l'auteur qui rapporte ce fait, chacun étoit oui, & la justice communément rendue.

modèles dans la compoſition des chefs-d'œuvres de l'art ? ils avoient compris combien il étoit dangereux de laiſſer long-temps un grand pouvoir à un ſeul : les Athéniens avoient établi l'oſtraciſme ; ils ſembloient punir les grands hommes des ſervices qu'ils avoient rendus à la Patrie , & cette loi ſi déſapprouvée par tant d'impolitiques , ſauva long - temps la liberté d'Athènes.

Un ſeul homme étoit ſacrifié pour quelque-temps à l'avantage de la ſociété ; nous avons tenu une conduite toute oppoſée , nous avons ſacrifié le bonheur de toute la ſociété , à l'avantage & aux intérêts d'un ſeul. Spartes , dans un moment de gloire , dans l'ivreſſe des ſuccès , renonce à la prééminence qu'elle avoit ſur toute la Grèce , plutôt que de laiſſer à ſes généraux l'habitude & le goût de dominer : Pauſanias affligeoit les alliés des Lacédémoniens par un commandement trop ſévère, les Lacédémoniens conſentent à ce que le commandement ſoit déféré à un chef des alliés ; en quoi ſe peut voir clairement , dit Plutarque , & connoître une grandeur de courage & magnanimité admirable des Lacédémoniens ; car quand ils s'apperçurent que leurs Capitaines ſe gâtoient & ſe corrompoient pour

la trop grande autorité & licence qu'ils avoient, ils quittèrent volontairement la ſupériorité qu'ils avoient deſſus les autres Grecs, & ceſſèrent d'envoyer de leurs Capitaines pour avoir la ſupérintendance ſur toute l'armée des Grecs, aimant trop mieux que leurs citoyens fuſſent obéiſſans & qu'ils obſervaſſent de point en point la diſcipline & les ordonnances de leurs pays, quoiqu'ils euſſent eu la préſidence & la ſupériorité ſur toute la Grèce. Bel exemple ; mais qui ne ſera point ſuivi. On peut cependant prédire à tous les peuples, que tant qu'il y aura des places inamovibles dans un état, cet état ne ſera jamais libre.

Il eſt donc prouvé, par une expérience jamais démentie, que le gouvernement d'un ſeul, quelque limité qu'il ſoit, dégénère tôt ou tard en deſpotiſme ; ainſi le Gouvernement monarchique reconnu par l'aſſemblée nationale, comme le ſeul qui nous convienne, fût-il en effet limité, rechargeroit un jour les Français des fers dont leurs bras ſont encore cicatricés : mais bien loin d'avoir mis des entraves à cette puiſſance qui nous écraſoit, on a avivé le tigre, on lui a laiſſé les griffes & les dents avec leſquelles il nous déchiroit, & il finira par nous

dévorer pour nous payer de ce bienfait : *Aditum nocendi perfido præſtat fides.*

§. I I I.

Puiſque les Français vouloient abſolument un Roi, ils devoient au moins ſe ſouvenir de la Fable des Grenouilles, qui, ſe laſſant de l'état démocratique, demandent un Roi à Jupiter; il falloit, ſages par leur exemple, ſe contenter du ſoliveau, & ne pas vouloir d'un Roi qui ſe remue, dans la crainte d'un tyran qui *nous croque, qui nous tue, qui nous gobe à ſon plaiſir;* il falloit ne pas laiſſer recueillir au deſpote le fruit d'une inſurrection qui devoit anéantir ſon pouvoir, & lui faire expier le crime de dix ſiècles. Loin de le punir, on l'engraiſſe encore du ſang des Peuples : comme nos ancêtres, nous ſacrifions des victimes humaines à cette idole qu'on ne pourra toucher, ſans être frappé de mort. Les déprédations qu'il a commiſes, les hommes innocens, les bienfaiteurs de l'humanité qu'il a privés de la liberté & de la vie, le long aſſaſſinat des Peuples, tout ce qu'enfin le deſpotiſme a imaginé de crimes, eſt récompenſé par vingt-cinq millions de revenu, & par une puiſſance ſans bornes. Sur vingt-quatre millions d'hommes,

d'hommes, il n'y a que le coupable qui gagne à la révolution. Le peu de ſubſtance qu'il nous a laiſſé, ſera employé à payer les dettes qu'il a contractées pour ſatisfaire à ſes caprices, à ceux de ſes courtiſans & des proſtituées qui l'entouroient; c'eſt pour qu'il puiſſe payer comptant tous ſes vices, qu'on lui donne un revenu ſi conſidérable. Auſſi verrons-nous cette brave nobleſſe, qui a toujours verſé ſon ſang pour ſes Rois, revenir de ſa terreur, & briller encore à la Cour, alors que le danger ſera paſſé, & qu'elle pourra eſpérer d'être encore bien récompenſée de ſes adulations & de ſes baſſeſſes : elle n'aura plus de titres, il eſt vrai, mais elle aura toutes les places lucratives, toutes les places d'honneur, les commandemens des armées, des chars, du luxe, de l'or, pour corrompre; & le Peuple, toujours eſclave, paiera tous ſes anciens oppreſſeurs, & criera encore *vive la Nation, vive le Roi!* Crie donc au moins, pour être conſéquent, *vive l'eſclavage*, ſi le bruit des chaînes frappe ton oreille ſans te faire frémir d'indignation. Que fais-je? je te calomnie : toi ſeul a la véritable idée de la liberté; toi ſeul, quand des hommes éloquens vendoient leur parole & leur génie au miniſtère, ne te laiſſois point ſéduire par leur réputation de popularité, par leurs dif-

cours adroits & persuasifs : tu faisois entendre d'avance, avec ton énergie ordinaire, le cri de la justice, & il faut avouer à ta gloire, que ton opinion fortement exprimée, quoique contraire quelquefois au décret que portoit l'Assemblée, n'a jamais été celle de l'erreur. L'Assemblée n'a fait de bien que ce que tu avois demandé, & ce qu'elle a fait de mal, elle l'a fait contre ton sentiment & l'expression de ton vœu. Mais on t'avoit adroitement enchaîné, on t'avoit fait jurer de respecter les décrets même injustes, & de rendre hommage aux crimes de lèze-Nation de ses Membres inviolables. Vois donc, Peuple abusé, que, malgré ton patriotisme & ton amour pour la liberté, tu as juré de verser jusqu'à la dernière goutte de ton sang pour défendre le despotisme.

§. IV.

Décréter l'inviolabilité du Monarque, c'est décréter le Despotisme.

Suivons d'abord la définition que donne Montesquieu du Gouvernement despotique, & voyons si c'est celui qu'a décrété l'Assemblée Nationale. Suivant lui, le Gouvernement despotique

eſt celui où un ſeul, ſans loi & ſans règle, entraîne tout par ſa volonté & par ſes caprices : l'Aſſemblée Nationale a fait, il eſt vrai, des loix que doit faire exécuter le Monarque ; mais qu'importe qu'il y ait des loix, s'il peut les violer impunément, s'il peut ſe conduire comme s'il n'y en avoit point, s'il peut enfin être parricide de ces loix, non-ſeulement ſans perdre ſa couronne, mais même ſans rien perdre de ſes revenus, ni du reſpect qu'on lui a voté ? Je diſois que l'Aſſemblée a décrété le deſpotiſme, & maintenant j'ajoute qu'elle a décrété plus que le deſpotiſme ; car, dans tous les Etats où ce Gouvernement a lieu, il n'y a point d'autre loi que la force qui établiſſe l'inviolabilité du tyran, & ce n'eſt point un crime de le précipiter du trône qu'il ſouille par ſes attentats multipliés, c'eſt même obéir à la loi ; car je n'en connois point d'autre que la volonté générale. Et nous, libres par notre courage, nous avons ſigné librement que le tyran pouvoit nous égorger, nous dévorer à ſa fantaiſie ! Sa perſonne toute ſouillée de forfaits ſera ſacrée, & la Nation raſſemblée ne pourra point procéder juridiquement contre un ſcélérat couronné ! Quelle démence ! quel renverſement de principes ! Celui qu'on nomme le premier ſujet de la loi, eſt au-deſſus d'elle ;

le légiſlateur eſt obligé de s'y ſoumettre, & le prépoſé par le légiſlateur pour veiller à leur exécution, peut l'enfreindre ! O honte ! l'inviolabilité de la perſonne d'un tyran eſt le monſtre le plus deſtructeur que la baſſeſſe & l'eſclavage ayent pu créer ; nous ſommes tombés dans le dernier degré de l'aſſerviſſement, nous ſommes plus vils que les ſujets qui ſe proſternoient contre terre à l'aſpect de leurs ſouverains ; nous avons rendu les crimes du nôtre ſacrés. Français ! Français ! je le ſens avec toute ladouleur du déſeſpoir, jamais la liberté ne germera dans cette belle terre ; par-tout où l'on fait du Monarque une idole révérée, on ne peut rencontrer que la mort de l'eſclavage ; c'eſt ſurpaſſer la ſtupidité de ces peuples, qui faiſoient des Dieux des ſerpens qui les dévoroient. Et toi à qui on a donné le nom ſublime de reſtaurateur de la liberté, n'as-tu pas rougi de cette proſtitution ? On te donnoit un nom qui appartenoit à ce peuple qu'on écraſe & qu'on veut encore avilir. Tu es, dit-on, un honnête-homme, & cependant encore un moment & tes Sujets étoient égorgés ; une heure de plus, & tes ſtipendiés te rendoient l'émule de Charles IX. On te trompoit ; mais Charles IX étoit auſſi trompé ; mais cette réponſe a été

l'excufe de deux mille tyrans ; lorfque leurs crimes font heureux, ils en font gloire ; lorfqu'ils font fans fuccès, ils les rejettent fur leurs Miniftres ; j'aime pourtant à croire que tu veux le bien, j'aime à t'eftimer, on te doit de n'avoir point fait couler le fang ; tu parois avoir une ame droite & pure, ta vie privée eft pleine de traits qui annoncent de la fenfibilité & les vertus d'un homme que la probité aimeroit à compter au nombre de fes amis ; auffi ce n'eft point ta perfonne que j'attaque ici, ni ta fatyre que je veux faire, mais bien celle du pouvoir funefte qu'on te confie : je dis de toi, ce que Brutus dit de Céfar :

Sachez que je l'eftime,
Et fi fur les Français, quelqu'un pouvoit régner,
Il eft le feul tyran que l'on dût épargner.

Peut-être ne feras-tu point le mal ? mais tes Miniftres le feront en ton nom : cette refponfabilité dont ils font chargés, n'eft qu'un vain épouvantail alors qu'ils auront de l'or pour corrompre la majorité des Légiflateurs, des places pour féduire les ambitieux, & une armée qui ne doit obéir qu'à leurs ordres. Peut-être ne feras-tu point le mal ? mais tes fucceffeurs

héritercont-ils de tes vertus ? Les peines qu'on infligera à leurs miniſtres ſeront-elles un obſtacle ſuffiſant aux projets déſaſtreux d'un tyran ? Croit - on que ſi le bourreau Triſtan n'eût pas exécuté les ordres ſanguinaires de ſon ami Louis XI , ce Roi féroce n'eût pas été bourreau lui-même ? L'avenir s'ouvre devant moi ; je vois un de tes ſucceſſeurs tremper ſes mains dans le ſang de tes ſujets ; il enlève la femme d'Urie , perſonne ne veut aſſaſſiner ſon mari , il s'aſſaſſine lui-même : tout dégoûtant de ſang, il commande un peuple libre qui a fait le ſerment de baiſer ſes mains parricides. A Rome , le viol de Lucrèce enfanta la liberté , mais en France un crime plus grand ne pouvoit pas même attirer le blâme à ſon Roi.

Il eſt inutile de m'appéſantir davantage ſur les ſuites funeſtes de l'inviolabilité du Monarque ; il ſuffit, pour la cauſe que je ſoutiens, d'avoir démontré que d'après la définition même que donnent les Royaliſtes du deſpotiſme, la ſeule inviolabilité du Monarque l'établit & le conſacre. Ajoutons maintenant que l'Aſſemblée n'a rien oublié pour conſolider & rendre durable la puiſſance du deſpote qu'elle a créé : la ſanction royale, le droit de paix & de guerre, le com-

mandement exclusif des armées, entretenues à grands frais même en temps de paix, le droit de nommer aux places lucratives dans l'ordre judiciaire, un revenu immense pour acheter ceux qu'il ne pourra pas récompenser avec le revenu national; voilà les formidables remparts qui entoureront le despote que vous appellez Roi; & ce sont des mains libres qui ont enlevé ces remparts qu'on ne pourra plus renverser sans être parjure, sans être traité de rebelles, & même sans être fusillé! La maladie d'esclavage de ce peuple seroit incurable, s'il étoit possible qu'on arrêtât les progrès de lumières, en gênant la liberté de la presse, & s'il pouvoit perdre le droit de casser dans ses assemblées générales, ce qu'il avoit précédemment établi dans ses assemblées générales. Espérons que la prochaine législature, purgée de tous ces hommes que l'intérêt sordide, le honteux préjugé, que l'ignorante superstition égaroient, remplira enfin le devoir sacré de n'être que l'organe de la volonté de tous; alors tous les monumens de servage, établis malgré le vœu du plus grand nombre, seront renversés, quand le plus grand nombre sera écouté; alors on anéantira cette sanction royale comme humiliante pour la Nation, comme une marque d'ignorance, de ser-

vitude & de bassesse. Ce seroit un grand & bel ouvrage, que celui qui approfondiroit & combattroit avec l'éloquence qui convient à la sublime cause de la liberté, tous les principes que je viens d'attaquer, & sur lesquels on a consolidé le despotisme ! Pressé par le temps & par le desir d'être utile, je ne jetterai que quelques idées sur chacun d'eux : je n'écris point d'ailleurs pour les hommes à qui il faut tout dire sur cette matière.

§. V.

De la Sanction Royale.

J'ai lu, médité, avec toute l'attention dont je suis capable, ce qu'on a dit & écrit pour ou contre la sanction, (je ne parle point du véto que des hommes de génie ont pourtant défendu, *quid non mortalia pectora cogis auri sacra fames !*) Je puis me tromper, mais il me semble que les deux partis n'ont pas saisi la question ; & ceux qui l'ont combattue & ceux qui l'ont défendue, ont paru ne pas même entendre la signification du mot sanction ; car si ce mot avoit été expliqué dans son véritable sens, on auroit vu que la sanction n'appartenoit ni au pouvoir législatif, ni au pouvoir exécutif, mais au Peuple seul : sanctionner, c'est approuver,

c'est

c'eſt accepter ; & qui a le droit de ſanctionner, ou d'accepter, ſinon la ſociété, qui, ayant chargé pluſieurs de ſes membres de faire des loix, doit donner ſon aſſentiment pour qu'elles puiſſent être miſes à exécution ? Le Peuple charge le pouvoir légiſlatif de faire des loix ; lui ſeul par conſéquent peut dire ſi ces loix lui conviennent ; elles ne ſont faites que par ſon ordre & pour lui ; lui ſeul par conſéquent peut les accepter ou les rejetter, & déclarer s'il veut être gouverné par elles : ce n'eſt qu'après qu'il a donné ſa ſanction, que le pouvoir exécutif commence. Voyez maintenant comme, en ſuivant le droit naturel des Peuples, vous avez les trois diviſions des pouvoirs de l'Etat, le Souverain, le Légiſlateur & le Monarque, ou le pouvoir exécutif. Peut-on enſuite, ſans être abſurde ou eſclave, prétendre que celui que le Souverain commet pour l'exécution, peut mettre obſtacle, même pour un court eſpace de temps, à ce que le Souverain a conſenti pour ſa félicité ? On pourra répondre que c'eſt préciſément pour conſerver les droits du ſouverain que cette ſanction a été accordée au Monarque ; car, me dira-t-on, cette ſanction ne peut ſuſpendre l'effet des loix que juſqu'à la légiſlature ſuivante ; le peuple bientôt après, pouvant émettre ſon vœu, décidera

ſi le légiſlateur ou le monarque a eu raiſon. Cette objection, qui ſemble ſéduire d'abord, examinée avec un peu d'attention, tombe d'elle-même : il faudroit ſuppoſer, (ſuppoſition inadmiſſible) que le Monarque aura plus à cœur les intérêts du peuple que le légiſlateur. Nous avons vu, au contraire, dans un chapitre précédent, que le Monarque les ſacrifiera ſans ceſſe à ſes intérêts perſonnels, & que le légiſlateur n'épouſera ceux du Monarque, que quand il ſera corrompu par l'or ou les places qu'on laiſſe à celui-ci. Remarquons enſuite qu'on n'a point à craindre que le peuple obſerve des loix contraires à ſes intérêts; à moins qu'on ne le prive de ſon droit le plus ſacré, puiſqu'enfin elles n'auront de force & d'effet, que lorſqu'il aura juré librement de les obſerver : ainſi la loi faite eſt nulle, ſitôt que la ſouveraineté a réclamé contr'elle. Ces réflexions courtes & rapides, feroient la matière d'un livre intéreſſant, & demanderoient un plus grand développement; mais quoiqu'elles ſoient mal expoſées, je défie qu'on y réponde, & je me contente d'en tirer la conſéquence malheureuſement favorable au ſyſtême que j'ai avancé ; donner à un homme qui ne doit pas même avoir le droit de repréſentation, le pouvoir de déſobéir

au souverain, de mettre obstacle à ce qu'il a statué pour le bonheur commun, lui supposer plus de lumières qu'à vingt - quatre millions d'hommes, le faire enfin lui seul plus puissant que vingt-quatre millions d'hommes, ce n'est sûrement pas en faire un monarque, mais bien un despote : donc l'assemblée nationale a décrété le despotisme.

§. V I.

De l'Initiative, ou du Droit de Paix & de Guerre.

Il est certain que le pouvoir éxecutif n'est que le second pouvoir, & doit être subordonné : la nation ordonne, le monarque fait exécuter l'ordre qu'elle a donné ; voilà son emploi, voilà son seul droit : raisonnons maintenant avec l'assemblée, & prouvons combien elle a déraisonné ; le pouvoir législatif & le pouvoir exécutif ne peuvent pas être dans la même main, a-t-elle répété toutes les fois qu'on vouloit, suivant quelques-uns de ses membres gangrenés, usurper les prétendus droits du monarque : voilà donc un principe clairement exprimé ; deux pouvoirs

ne peuvent pas être dans les mêmes mains, & leurs opérations doivent être diſtinctes. Pourquoi donc, aſſemblée inconſéquente, accordez-vous à un de ces pouvoirs d'être partie intégrante de l'autre ? Si leurs opérations doivent être différentes, pourquoi le Roi concourt-il à la rédaction de l'ordre qu'il ne doit qu'exécuter ? Lorſqu'il a concurremment le droit de paix & de guerre avec le pouvoir légiſlatif, il réunit donc une partie du pouvoir légiſlatif avec l'entier exercice du pouvoir exécutif ?

Voilà donc deux pouvoirs dans la même main ? vous voilà donc en contradiction avec les principes que vous avez poſés (1) ? Exécuter, veiller à l'exécution des loix faites par le Légiſlateur, & ſanctionnées par le Peuple ; tout

(1) On va me dire que je décide ce qui eſt en queſtion, c'eſt-à-dire que l'exercice du droit de paix & de guerre appartient excluſivement au pouvoir légiſlatif : eh bien, je ne veux pas même décider auquel des deux il appartient ; mais je dirai qu'en le faiſant exercer concurremment, vous confondez les deux pouvoirs, & par conſéquent vous êtes en contradiction avec vos principes.

préparer pour l'attaque & la défenſe, voilà le devoir & la deſtination particulière du pouvoir exécutif; mais décréter qu'il faut ſa propoſition formelle & néceſſaire pour déclarer la guerre, c'eſt décréter que bientôt il la fera malgré le corps légiſlatif & malgré la Nation elle-même, à qui ſeule ce droit appartient. Hommes aveugles ou corrompus, comment pourriez-vous combattre ce raiſonnement ? L'adroit & éloquent *Cicéron* vous a fait tomber dans le précipice, en ſe ſervant du même argument qui devoit vous faire rejetter avec horreur ſa motion criminelle & attentatoire à la liberté des Peuples. Voici le dilemme ſpécieux qu'il a fait : ou le Roi aura l'initiative, ou il ne l'aura point; s'il a l'initiative, nous ſommes d'accord ; s'il ne l'a point, vous ne pourrez pas au moins lui refuſer la ſanction, puiſque la Conſtitution la lui donne, & nous ſerons encore d'accord. Non, dangereux Ulyſſe, nous ne ſerons point d'accord : le nouveau crime de lèze-nation que tu propoſes n'eſt pas une auſſi juſte conſéquence que tu voudrois le faire croire, du premier crime auquel tu as eu tant de part.

La ſanction accordée honteuſement au Monarque, n'empêche l'effet de la loi propoſée qu'un court eſpace de temps, & une fois la vo-

lonté générale connue par la légiſlature ſuivante, le vœu de la Nation eſt ſuivi : mais l'initiative ôte à une, à deux, à trois millions de légiſlatures le pouvoir d'émettre le ſentiment de la Nation ; il n'a point à rendre compte de ſa réſiſtance à la volonté du pouvoir légiſlatif, ni à la volonté générale de la Nation. Mais, me dira-t-on, vous admettez une hypothèſe impoſſible ; le Roi ne voudra ſûrement pas la paix, quand toute la Nation voudra la guerre? Qu'importe l'impoſſibilité de l'hypothèſe ? Le point concluant eſt que le dilemme de M....... eſt déteſtable, & que la diſparité eſt évidente. La ſanction ne fait que ſuſpendre l'acte de la volonté générale, & l'initiative eſt un acte perpétuel de la volonté du monarque, qui peut, non plus ſuſpendre, mais anéantir l'acte de la volonté générale : voilà donc un ſeul homme qui peut s'oppoſer éternellement au vœu de tous, voilà donc le deſpote ; il réunit enfin les deux pouvoirs dans ſes mains ; voilà donc un moyen puiſſant d'écraſer celui qui ne poſſède qu'une partie du ſien, voilà donc un moyen de devenir ſeul maître ; par conſéquent l'aſſemblée nationale a décrété le deſpotiſme.

Suivant l'aſſemblée nationale, tout ce débordement de puiſſance, n'eſt donc qu'un pouvoir

limité : un monarque qui peut violer impunément les loix, un monarque qui réunit dans ſes mains les deux pouvoirs, un monarque qui peut s'oppoſer aux vœux de tout un peuple, un monarque à qui on laiſſe le quart du revenu de vingt-cinq millions d'hommes, ſeulement pour ſes menus plaiſirs, un monarque qui a ſous ſes ordres trois cents mille bras qu'il peut faire agir & mouvoir à ſon gré, un monarque qui peut nommer tous ſes courtiſans & ſes valets pour être à la tête des armées & des affaires, & qui, par conſéquent, a tous les ambitieux à ſes gages; un monarque qui eſt plus que le ſouverain, puiſque le ſouverain ne peut faire la paix ou la guerre ſans ſa permiſſion; un tel monarque, dis-je, pour ne pas devenir Néron, doit être un Dieu ou le dernier des imbécilles. Avançons, & diſons une vérité ſentie par tous les patriotes, mais que la crainte retient encore au fond des cœurs. Les maux que les Rois ont cauſés à la France, ne finiront que quand il n'y aura plus de Roi.

---

§. VII.

De quelle utilité eſt un Roi ?

Je demanderai à tous les enthouſiaſtes de la monarchie, de quelle utilité eſt un Roi ? Il ne fait rien par lui-même, il n'agit & ne voit que par ſes commis ; il eſt preſque toujours le moins occupé, comme il eſt ſouvent le plus ignorant de ſon empire ; pourquoi donc charger un ſeul homme d'un fardeau qu'il ne peut pas porter ſeul ? Il eſt abſurde d'alléguer que la promptitude néceſſaire dans l'exécution demande un Roi ; il n'ordonne pas ſeul, il n'eſt pas ſeul dans la confidence ; il y a toujours un grand nombre de confidens dans le ſecret des opérations les plus cachées ; eh bien, que l'on compoſe le pouvoir exécutif d'un nombre d'hommes éclairés, égal ſeulement à celui qui compoſe le miniſtère & tout ſon conſeil ; que ces hommes ſoient nommés par le peuple, & ne puiſſent être en place que deux ans ; qu'ils ſoient reſponſables ſur leurs têtes des accidens qui arriveroient par leur faute ; qu'au ſortir de leur adminiſtration ils ſoient jugés par tous les Départemens, lorſqu'on nommera leurs ſucceſſeurs : l'ambition de faire d'utiles

tiles & de grandes choſes pour la Patrie, embrâſera tous les cœurs; alors ſeulement le Peuple recouvrera ſon premier droit, qu'on lui a ravi avec tant d'impudeur, lorſqu'il a reconquis ſa liberté, celui de nommer ceux par qui il veut être gouverné; alors les hommes ne ſeront plus légués comme de vils animaux, à l'héritier du Prince, & n'entreront plus dans ſa ſucceſſion, comme les meubles de ſon Palais. Une telle Aſſemblée, compoſée d'hommes éclairés & profonds, qui ne pourront, par l'ordre établi, avoir d'autre deſir que de recevoir la couronne civique de leurs concitoyens, d'hommes qui feroient ſubordonnés d'abord au pouvoir légiſlatif, enſuite ſoumis au jugement de la Nation, rendra d'auſſi grands ſervices à l'Etat, qu'un individu occupé de la chaſſe, & qui a rarement fait d'autre étude que celle de ſes plaiſirs. Dès-lors les intérêts du pouvoir exécutif & du pouvoir légiſlatif ſeront les mêmes, & leurs efforts ne tendront plus qu'à un même but. Il ſera même impoſſible qu'il y ait deux volontés; l'inamovibilité des hommes chargés du Gouvernement nous garantira de la tyrannie qui ſuit toujours la permanence des pouvoirs. On parle de promptitude dans l'exécution : pourra-t-elle être comparée à celle qui aura lieu, quand tous voudront la même

chofe? Cet apperçu auroit befoin d'être développé, mais ce feroit la matière d'un long ouvrage, dont je vais m'occuper avec le zèle que tout patriote doit à la chofe publique.

A l'avantage que retireroit le Peuple d'être réellement fouverain, ajoutez l'économie qui en réfulteroit. Vingt-fix millions de revenu de plus dans le tréfor national! Avec cette fomme immenfe, que d'entreprifes utiles & glorieufes à la Nation ne pourroit-on pas former? Il n'y auroit plus un feul pauvre dans tout l'Empire; cette fomme feroit plus que fuffifante pour les nourrir tous; au lieu que, pour engraiffer un feul individu, & quelques-uns de fes valets, on prive du néceffaire tant d'hommes eftimables & utiles! auffi qui comptez-vous parmi les enthoufiaftes de la Monarchie? Tous ceux qui boivent dans la coupe du defpote, le fang des malheureux, & qui faturent avec lui leur fubftance: c'eft un gredin qui, pour mettre le col & les bas au Monarque, a plus de revenus qu'une Province entière, plus de récompenfes honorifiques que le plus grand Général d'armée; qu'on juge de tous les autres par celui-là; il eft inutile de faire la nomenclature de toutes ces fangfues; je les compare tous, ces êtres qui redemandent à grands cris le defpotifme, à ces infectes rongeurs qui

ne peuvent exiſter que dans les plaies gangrenées, quand le corps de l'Etàt n'eſt pas couvert d'ulcères; ils ne traînent qu'une vie languiſſante, leurs richeſſes & leur bien-être augmentent en raiſon de la miſère & de la pauvreté du Peuple: ils s'écrient, comme ceux dont parle Tacite: *Si Ceſarium ambitione exhauſerimus, per ſcelera ſupplendum erit.*

Qu'on ne croie donc plus à cet amour extravagant pour la royauté, qui vient de l'intérêt; les porte-queues, les porte-aſſiettes, les donneurs de main, les chefs des eunuques du Palais, parmi leſquels on choiſit les Généraux de nos Armées, les tapiſſiers, les coëffeurs de la moitié du pouvoir exécutif, les berceuſes, les lecteurs, les grands & petits palfreniers, &c. &c. leurs parens, leurs amis; voilà les êtres qui montent ſur des échaſſes, pour nous dire qu'ils ont toujours été les ſoutiens du trône, & que c'eſt un crime horrible, épouvantable, de l'ébranler: ils ont quelques malheureux écrivains à qui ils font l'aumône; c'eſt la première fois qu'ils gagnent leur vie honnêtement; car ils calomnient, calomnient, calomnient pour l'argent qu'on leur donne: ils ſuent, ils ſe travaillent pour rendre ridicule ce qui eſt ſublime, & ſublime ce qui eſt ridicule. Mais laiſſons ces malheureux s'en-

croûter de plus en plus d'opprobre & d'infamie ; c'eſt encore les honorer, que de les mépriſer (1).

---

(1) Qui ſont en effet les malheureux gagiſtes qu'ils ſoudoyent ? C'eſt un Pelletier, banqueroutier & vivant d'intrigues avant de vivre du métier d'eſclave ; c'eſt cet Abbé Royou, dont l'ignorance égale la baſſeſſe ; ſes forfaits ſont tels, à celui-là, que je le déclare innocent, s'il y a un ſeul de ſes élèves qui ſigne que cet abbé n'eſt pas un ſcélérat, prêtre infâme qui voulut ſéduire la belle-fille de ſa ſœur, pour prix de l'hoſpitalité qu'il lui donnoit ; prêtre ſanguinaire qui alloit conjurer, les larmes aux yeux, les Suiſſes & les Huſſards de maſſacrer les Pariſiens ; c'eſt un Sulleau dont les ſens ſont flétris, comme l'âme, qui fut obligé de s'exiler par ordre de LE NOIR : qu'on juge de ſa vie ! l'ancien régime a rougi de le protéger ; il eſt maintenant l'ami & le protecteur du Roi & des ci-devant Nobles ; d'après le protecteur, qu'on juge des protégés. Continuons notre véridique tableau : voici Mallet du Pan ; pour celui-ci c'eſt un mercenaire qui fait ſon métier comme un garçou de boutique ; il colomnie parce qu'on le paye ; il écrit comme Royal-Allemand tiroit ; on le paye pour cela. Il ne deshonore point le Français ; il fait la

§. VIII.

Le Gouvernement Républicain eſt le Gouvernement qui convient le mieux à tous les Peuples de la terre.

EXCEPTÉ dans la ſeule déclaration des droits de l'homme, je ne vois point qu'on ait ſuivi les principes naturels dans aucune des légiſlatures qui ont régi les différens Peuples de la terre: ceux qui ont été poſés même conſtitutionnellement, étoient puiſés dans une ſource impure: car le défaut des législateurs, de ceux même qui cherchent de bonne-foi le bien de leurs pays,

---

honte de la République dans laquelle il eſt né, & de ceux qui le payent. Pour le petit Duroſoy, il ne fait que donner ſon nom à loyer : il faut convenir qu'on ne pouvoit guères en choiſir un plus deshonoré quant au ci-devant Comte de Rivarol, il a tous les ridicules, tous les vices, & a vécu long-temps des proſtitutions de ſa ſœur, avant de vivre des concuſſions de l'Archevêque de Sens, & du métier de calomniateur.

a toujours été d'examiner ce qu'on avoit fait avant eux, & non ce qu'ils devoient & ce qu'ils pouvoient faire, & en regardant derrière eux, ils consultoient des loix qui n'étoient point de convention, mais que la force seule avoit originairement établies. Si quelques-unes ont respecté davantage les droits des individus, elles ont été insensiblement altérées par l'ambition & la soif de dominer du chef établi pour surveiller l'exécution des loix.

Par-tout le chef a oublié qu'il tenoit son pouvoir du peuple, & n'a recherché que sa gloire particulière dans celle de son pays. Pour mieux sentir cette vérité, on n'a qu'à examiner quelles ont été les suites des victoires, des succès & de la prééminence d'un peuple qui a vaincu, brillé par l'ambition & l'impulsion d'un seul homme: des revers plus grands encore, ont suivi ces succès passagers; dix ans de gloire que Louis XIV a donnés aux armes françaises, ont coûté cent ans de désastre, de pleurs à la nation, ont anéanti son commerce, & l'ont avili aux yeux de l'Europe. Je ne veux point m'étendre en citations, car il seroit aisé de prouver que les républiques les plus florissantes ont perdu leur éclat dans la même proportion qu'elles perdoient leur liberté, & que tous les

peuples qui n'ont été grands que de la grandeur d'un chef, sont rapidement déchus, & ont presque toujours été peu de temps après les plus malheureux & les plus vils des peuples de la terre. Il faut cependant raisonner avec des faits & l'expérience de tous les temps à la main, car l'arme victorieuse dont se servent les esclaves de la routine, c'est de dire que tous ces projets d'établir la véritable liberté, de rendre à l'homme sa dignité première, sont de beaux rêves qu'il faut laisser dans les livres des philosophes, parce que l'exécution en est impraticable. Je vais détruire ce mensonge adroit, inventé pour perpétuer la race des tyrans & l'asservissement des peuples, en disant ce qui a été : deux mots me suffiront ; je renverrai à l'histoire ceux qui nieront ce que je vais avancer. Nul peuple n'a fait d'aussi grandes choses avec aussi peu de moyens, & n'a été si long-temps vertueux, vaillant & florissant, que celui où le Gouvernement républicain a eu lieu : donc le Gouvernement républicain est celui qui convient le mieux à tous les peuples ; donc le Gouvernement républicain est celui qui convient le mieux à la France : son étendue, sa population, sa longue habitude d'être gouvernée par des Rois, ne sont que des phantômes d'objec-

tions qu'un souffle peut dissiper ; son étendue & sa population nécessitent & favorisent le Gouvernement républicain : dans la longue liste des Rois qui l'ont gouvernée, deux ou trois à qui on ne peut pas reprocher de grands crimes, qui n'ont pas désespéré & ruiné leurs pays, crient assez haut que le Gouvernement monarchique ne lui convient point, & a toujours été un obstacle insurmontable à la haute destinée dont elle est digne, & qui l'attend. L'époque à laquelle elle a reconquis sa liberté, les circonstances dans lesquelles elle se trouve, lui épargneront les défauts & les inconvéniens des Républiques les plus florissantes. Donc jamais le Gouvernement républicain n'a pu convenir à aucun peuple, autant qu'au peuple Français.

Je ne veux point remonter jusqu'à l'histoire ancienne, pour fournir la preuve que jamais peuple ne fit d'aussi grandes choses, avec aussi peu de moyens, que celui qui a voulu être libre quand les pays qui nous pressent de toutes parts, nous présentent des monumens sublimes de la grandeur, de la prospérité & du courage d'un Peuple républicain.

Arrêtons d'abord nos regards sur la Suisse ; voyons-la s'avancer vers la liberté à travers des flots de sang, & engloutir les armées

innombrables que conduit contr'elle Léopold de la maiſon d'Autriche. D'abord, cinq cents hommes armés de flêches & de cailloux, écraſent, du haut de leurs montagnes, vingt mille Autrichiens bien diſciplinés; cette victoire irrite le tyran, qui leur fait livrer plus de ſoixante combats ſucceſſifs ; mais les bourreaux Autrichiens peuvent bien égorger ces hommes courageux, & non pas les empêcher d'être libres. Quels furent donc les premiers Helvétiens qui formèrent cette grande entrepriſe de briſer leurs fers ? Quels moyens avoient-ils pour braver la rage, & les milliers de ſoldats d'Albert d'Autriche ? Trois payſans entreprennent ce grand ouvrage, & n'ont que leurs bras, leurs montagnes & leur amour pour la liberté ; ils aſſocient quelques-uns de leurs amis à ce projet hardi, & oſent ſe déclarer alors que le nombre des ſoldats qu'ils ont à combattre, eſt de quarante contre chacun d'eux : ils combattent pour la liberté, ils ſont vainqueurs. Leur pays, qui n'offroit d'abord qu'un terrein pierreux, hériſſé de ronces & d'épines, ſe couvre de vigne, de bled, & devient fertile, ſitôt qu'il eſt cultivé par des mains libres. Avançons vers des temps plus modernes encore; la Hollande nous préſentera le même ſpectacle que la Suiſſe :

ſept villages marécageux à moitié enſevelis ſous les eaux, au bout de cinquante ans d'une liberté qui leur coûte de flots de ſang (1), donne des loix à la mer, aux ſouverains de l'ancien & du nouveau monde; durant ſon eſclavage, ſon territoire ne lui fournit pas même de quoi

---

(1) Le Duc d'Albe, Général de Philippe II, ſe vantoit d'avoir fait périr, par la main des bourreaux, dix-huit mille hommes : le Commandeur de Requeſens qui lui ſuccéda, ne fut pas moins féroce; il battit ſouvent les Hollandais, mais la cauſe de la liberté triompha. Que de ſang cette Maiſon d'Autriche a fait couler, pour le plaiſir d'être deſpote! Les leçons terribles qu'elle a reçues ne l'ont pas corrigée; elle ſuit encore aujourd'hui ſon ancien ſyſtême d'opprimer & d'égorger les peuples qui ne veulent plus être gouvernés par elle. Si ſept Villages manquant de tout, lui ont réſiſté, des Villes floriſſantes, riches, & dont la population eſt nombreuſe, ſuccomberont-elles ſous le fer des aſſaſſins qu'elle envoye contr'elles? Maiſon d'Autriche! Maiſon fatale & ſanguinaire, n'exiſteras-tu donc que pour l'éternel malheur des peuples? & ne te raſſaſſieras-tu jamais de ſang & d'horreurs?

nourrir ses habitans, & si-tôt qu'elle est libre, elle approvisionne l'Europe entière. Que l'on compare la foiblesse des tyrans, l'inutilité de leurs efforts multipliés, quoiqu'ils ayent des armées & de l'or, avec la force redoutable & les succès presque toujours certains de ceux qui veulent être libres, & qui, quoiqu'en petit nombre, n'ont pourtant que leur courage pour se défendre; que l'on compare la prospérité & l'aisance réelle de ceux-ci, avec la misère quelquefois brillante de l'éclat qui décore les tombeaux monarchiques, & que l'on dise alors, si l'on ose, que le Gouvernement républicain ne convient pas à tous les peuples.

L'Angleterre, que les deux partis, & que tous les publicistes ont tant citée, vient encore à l'appui de la vérité que j'ai avancée. Elle n'a dû sa grandeur & sa prospérité qu'au court moment pendant lequel elle a été réellement république. Sous Jacques Ier., sous Charles Ier., elle n'avoit point de commerce, de vaisseaux, peu ou point de possessions dans le Nouveau-Monde, point d'influence dans le systême politique de l'Europe. La tyrannie du Despote & des Grands la réveille de son assoupissement, & lui inspire le saint amour de la liberté; elle chasse & juge le Roi & les Nobles, elle combat les ennemis qui

ſont dans ſon ſein, & terraſſe en même-temps les ennemis du dehors; & au milieu des convulſions qui ébranlent l'Etat juſques dans ſes fondemens, ſon commerce s'agrandit & devient immenſe; ſes forces redoutables la rendent reſpectable, & font fléchir devant elle la hauteur du Cardinal de Richelieu; elle abaiſſe & dicte des conditions à la Hollande, qui ſe ſoumet à baiſſer ſon pavillon devant celui des vaiſſeaux de la République d'Angleterre. Alors tous les Etats demandent & briguent ſon alliance; la perfidie de Monk rétablit les Rois, auſſi-tôt la Nation retombe dans ſon aviliſſement, ſe met à la ſolde de la France. Le Hollandais Rhuiter, pour venger l'honneur de ſon pavillon, va brûler les vaiſſeaux anglais juſques dans le Port de Chatam : le Roi anglais vend honteuſement Dunkerque pour quarante mille livres ſterlings, & avec le prix de ſa trahiſon, il donne des bals & des fêtes, & fait égorger en même-temps des milliers de ſujets qui ne penſent pas comme lui. Laiſſons-là les exemples, & revenons au milieu de nous. Nous avons prouvé que l'eſprit républicain fait entreprendre & exécuter des prodiges, à la hauteur deſquels les Monarchies ne ſauroient atteindre. Hâtons-nous de prouver que l'étendue & la population de la France, loin

d'être un obſtacle, ſont favorables au Gouvernement républicain, & même le néceſſitent.

§. IX.

L'étendue & la population de la France favoriſent & néceſſitent le Gouvernement Républicain.

Je l'ai déja dit, & je le répéterai encore; les Législateurs feuilletent les codes de ceux qui les ont précédés, & n'ont pas le courage de créer; ils ont vu que les Républiques qui s'étoient trop agrandies avoient été bientôt détruites, & ils en concluent que le Gouvernement républicain ne convient point aux grands Etats. C'eſt Rome, c'eſt Carthage qu'ils citent ſans ceſſe: ils ne voient pas que c'eſt l'agrandiſſement, & non l'étendue de leur territoire, qui a cauſé leur ruine. Oui, leurs conquêtes ſeules les ont perdues; les forces qu'elles employoient au-dehors pour les conſerver, les affoibliſſoient au-dedans. Ils ne veulent pas voir que les poſſeſſions de la République augmentoient bien, mais que la République n'augmentoit pas; que les Généraux, que les Gouverneurs qu'elles envoyoient

dans les pays conquis, y prenoient le goût de commander & d'opprimer, & que c'étoit autant de tyrans qu'elles envoyoient ſe former, & qui devoient tôt ou tard les opprimer à leur tour. Si Rome & Carthage n'euſſent point étendu leurs bras au-delà de leurs poſſeſſions premières, peut-être leur Gouvernement ſubſiſteroit-il encore.

La France a déclaré qu'elle ne vouloit point faire de conquêtes. Si quelques Peuples oſent l'attaquer, elle les combattra, elle les terraſſera; mais ces Peuples vaincus, elle ne les jugera pas dignes d'être Français, elle ne voudra pas non plus qu'ils ſoient ſes eſclaves; elle punira les tyrans qui les auront ſoulevés contr'elle, en ſe conduiſant comme fit autrefois T. Flaminius dans la Grèce. Au lieu de demander aux Rois vaincus des conceſſions de Villes, pour la dédommager des frais de la guerre, elle exigera d'eux la liberté de leurs Peuples. Ne s'agrandiſſant jamais, elle ſera invincible, ſon étendue & ſa population feront ſa force & ſa ſûreté. Les petites Républiques entourées de Monarchies puiſſantes, en ſont preſque toujours dépendantes: les riches de la République achètent la protection des Monarques, toujours à vendre, & ſe ſervent de

forces étrangères pour dominer leurs pays. La France république n'a rien à craindre du dehors ; elle peut résister aux armes de toute l'Europe conjurée contr'elle. Ses soldats, qui ne combattront jamais que pour défendre leurs foyers, auront bien autant de valeur que des automates qui ne sont braves que pour huit sols par jour, & qu'on discipline à coups de canne, & leur nombre surpasse celui des armées réunies de tous les despotes de l'Europe. Il seroit inutile alors & même dangereux d'entretenir en temps de paix des troupes de ligne. Les gens de métier ont rejetté bien loin ce projet, lorsqu'il a été proposé, sous prétexte que la tactique en usage de nos jours vouloit des hommes continuellement exercés, vouloit des hommes aussi adroits à manier leurs fusils, à tourner à droite & à gauche, que ceux que soudoient les despotes nos voisins. Mais ce prétexte qu'allèguent toujours ceux qui n'embrassent la noble profession des armes, que pour avoir un état, & non pour défendre leur patrie, pour faire sur-tout un corps à part, un corps oppresseur, qui mettra tôt ou tard le sort de l'Etat dans les mains de qui il lui plaira, comme il est arrivé chez les Romains ; ce prétexte, dis-je, est facile à détruire. Tout citoyen sera soldat en naissant, l'exercice des armes en-

trera dans ſon éducation, il apprendra la diſcipline militaire, comme il apprendra à lire, comme il apprendra la morale; il ſaura que ſon premier devoir eſt d'aimer ſa patrie, & de mourir pour elle, lorſqu'elle ſera en danger. Comment s'eſt-il trouvé un homme aſſez vil, aſſez iſolé, pour ſoutenir que des citoyens qui voleroient à la mort ſans être ſoudoyés, ſeroient toujours de mauvais ſoldats? Il n'avoit donc ni femme, ni enfans, ni parens, ni poſſeſſions. Quoi! l'on me perſuadera que celui qui ſe bat ſans ſavoir pourquoi, qui ſe bat, parce que tel eſt le bon plaiſir de ſon maître, aura la même ardeur que celui qui protège ce qu'il a de plus cher au monde, ce qu'il ſe préfère à lui-même? On n'a point à craindre ni déſertion ni lâcheté d'un citoyen, d'un père ou d'un fils; voyez d'ailleurs quel avantage immenſe réſultera de cette ſuppreſſion; la patrie n'aura plus rien à craindre des ennemis du dedans & des projets des ambitieux; elle ſera rarement attaquée par les ennemis du dehors, & lorſqu'elle le ſera, on verra tout ce peuple de frères s'ébranler, vaincre ou mourir; vous aurez enſuite deux cents mille hommes de moins à nourrir, deux cents mille hommes qui pouvoient nous donner des fers, & qu'on rendra à l'agriculture: on économiſeroit

nomiſeroit pendant la paix ce que coûtoit leur entretien, & cette ſomme ſerviroit, en temps de guerre, à entretenir les citoyens qui ſe dévoueroient à la défenſe de l'état. Ce projet eſt très-praticable; mais ceux qui n'ont que leur ſang à vendre, & qui ne voudroient pas le donner, empêcheront qu'il ne ſoit pratiqué; & cependant malheur aux Républiques qui ont des troupes à leur ſolde!

Il eſt donc évident que l'étendue & la population de la France, loin d'être un obſtacle au Gouvernement républicain, le favoriſent, puiſqu'elles empêcheront qu'elle ne ſoit opprimée par les puiſſances voiſines; elles le néceſſitent, parce que la monarchie ſépare toujours, quoi qu'en diſent tous ſes partiſans, ſes intérêts particuliers de ceux de la Nation, & que tant que le citoyen n'obéira pas & ne commandera pas en même-temps, il verra d'un œil indifférent le bonheur ou le malheur de ſa patrie: elles le néceſſitent, parce que jamais les reſſources de cette belle terre ne ſeront connues, que lorſqu'une liberté indéfinie permettra à tous ſes habitans de ſuivre l'impulſion de leur génie & de leur induſtrie; elles le néceſſitent, parce que tant qu'il y aura deux partis dans l'État, l'État ſera déchiré par leurs

prétentions réciproques & leurs divisions, & que tôt ou tard ces divisions allumeront le flambeau de la guerre civile; parce qu'il est bien absurde que, pour l'avantage d'un seul, on expose vingt-quatre millions d'hommes braves & industrieux, à s'entr'égorger, & à s'entre-égorger pour que l'un d'eux possède à lui seul & pour toute sa vie, plus de pouvoir que ses vingt-quatre millions de concitoyens? Presque tous les préjugés qui pèsent encore même sur les Nations éclairées, sont bannis de la France. Pourquoi laisse-t-on s'enraciner plus profondément que jamais, le plus ruineux de tous, le préjugé monarchique? Malgré la bonne volonté des vrais Patriotes, voyez avec quelle lenteur le bien s'opère, & cette lenteur ne vient que parce qu'il y a un Roi. Tous ses partisans font naître des difficultés éternelles, dans la ferme persuasion qu'on préférera les abus de l'ancien régime à la sévère économie du nouveau. Les deux pouvoirs enfin se choqueront sans cesse; le peuple ne sera peut-être pas toujours le modérateur qui fera pencher également la balance; l'un des deux finira, tôt ou tard, par écraser l'autre, & le parti vainqueur sera, à coup sûr, celui qui cadavérise la France depuis dix siècles.

§. X.

L'Assemblée Nationale a-t-elle eu le droit de créer le Gouvernement Monarchique?

CONCLUONS par une vérité sans replique, & voyons si les législateurs ont eu le droit de créer le Gouvernement monarchique. Tous les pouvoirs appartiennent au peuple, qui les délègue à qui il lui plaît, qui les fait exercer par qui bon lui semble. A-t-on consulté le peuple pour déléguer le pouvoir exécutif à Louis XVI, à un Roi quelconque? Son adhésion, me dira-t-on, peut bien passer pour un consentement; soit, mais il n'étoit pas instruit qu'il étoit le maître de confier ce pouvoir à un ou à plusieurs citoyens, ou enfin de ne plus le laisser sortir d'entre ses mains; s'il l'eût été, croyez-vous, législateurs, qu'il eût consenti à conserver un Roi? Non, il l'auroit été lui-même, & le choix des Ministres auroit été fait, non par un Monarque, mais par vingt-quatre millions d'hommes, & la République existeroit aujourd'hui. Je vais plus loin, & je suppose que le peuple eût rendu légitime l'usurpation des ancêtres de Louis XVI en le continuant Roi; qui vous donnoit le pou-

voir de priver la génération future du droit de confier ſes pouvoirs à qui bon lui ſemblera ? & vous l'en avez privé, en décrétant l'hérédité du trône : c'étoit bien aſſez de nous rendre eſclaves, ſans forger d'avance les fers de nos deſcendans.

Il ſeroit injuſte de ne pas rendre hommage aux ſentimens de pluſieurs Députés ; leur amour pour la véritable liberté reſpire dans leurs diſcours, dans leurs ouvrages & dans leur conduite ; quelques-uns même ont paru de l'opinion que j'ai avancée ; ils ont mépriſé ces vains ménagemens qu'a toujours la crainte ou l'avarice ; ils n'ont pas combiné d'avance quel étoit le ſupplice qui les attendoit, ſi la cauſe du deſpotiſme triomphoit, & quelles étoient les récompenſes qu'ils avoient à eſpérer, s'ils parvenoient à conſerver à ce monſtre quelques parties de la ſubſtance du peuple à dévorer ; ils ont mépriſé la timide circonſpection de ces hommes qui n'ont paru ſe monter au ton de la révolution, que parce qu'ils ont eſpéré profiter de la révolution, qui calomnient enfin cette même révolution qui les fait vivre. Graces immortelles ſoient rendues aux jeunes défenſeurs de notre liberté, qu'aucun motif n'a pu ni ſéduire ni ébranler : ſalut à ces jeunes rivaux de gloire, de patriotiſme, qui,

dans l'âge des plaiſirs & de l'ambition, ne connoiſſent d'autre jouiſſance que le bonheur du peuple, nė veulent d'autre récompenſe que le bonheur du peuple : éloquent Barnave, courageux & inébranlable Lameth, pourſuivez votre périlleuſe carrière au milieu des clameurs de vos ennemis, à qui il eſt impoſſible de ſe deshonorer déſormais davantage, comme il leur eſt impoſſible de vous atteindre ; & toi qu'on a voulu attriſter à la tribune, patriote d'Aiguillon ne te laiſſe point abattre par les diatribes dégoûtantes d'un homme qui ne reconnoît pour vertu, que l'eſclavage, & pour vice, que la liberté ; en remuant avec un *poignard* la cendre de ton père, il n'a fait qu'ajouter un nouveau luſtre à tes vertus : enfin vous tous, auſtères Romains, Menou, Robertſpierre, Biauzat, Camus, Dubois de Crancé, vous tous, incorruptibles amis du peuple, recevez l'hommage de ma reconnoiſſance : mais autant j'admirerai vos vertus patriotiques, votre probité, autant je m'attacherai à couvrir d'un opprobre éternel, non-ſeulement les ennemis qui vous attaquent de front, mais encore ceux qui, ſous le nom de modérés, n'embraſſent votre parti que pour vous tromper plus ſûrement ; ceux-là ſont vraiment redoutables ; ils travaillent ſourdement

à rendre ſuſpects les meilleurs patriotes, ils flattent le peuple dont ils uſurpent la confiance, & cherchent à rattacher ſa chaîne encore traînante à l'anneau du deſpotiſme ; ils reſſemblent au maître de l'animal que nous avons pris pour le ſymbole de la fidélité : a-t-il frappé ou maltraité cet ami careſſant ; victime de ſa mauvaiſe humeur, il le rappelle avec des paroles douces ; l'animal trompé ſouvent, ſe laiſſe encore tromper, revient à la voix de l'amitié ; & le maître, pour prix de ſa confiance, le rattache & le frappe encore.

Prevenez ſans ceſſe le peuple de ces ruſes infernales ; ſoyez fermes, malgré les calomniateurs & les aſſaſſins que ſoudoyent vos adverſaires, & qui font colporter leurs menſonges & leurs poiſons dans tous les carrefours ; la reconnoiſſance de la génération préſente, la reconnoiſſance plus impartiale de la génération future, vous vengera des efforts impuiſſans de ceux qui prétendent être à-la-fois les amis enthouſiaſtes du pouvoir exécutif, & les vrais amis du peuple.

Je termine ici cet Ouvrage ; c'eſt la cauſe du peuple que j'ai défendue, parce que le peuple eſt tout à mes yeux : pluſieurs amis veulent me perſuader que je dois craindre, pour avoir exprimé mes ſentimens avec quelqu'énergie ; qu'ils ſe raſſurent ; ſi je ſuis tombé dans quelques erreurs, elles me paroiſſent des vérités, & des vérités utiles à mon pays ; je n'aurai jamais la frayeur des eſclaves, & je crois d'ailleurs fermement que ce ne ſera point avec des eſpions & des tortures, mais avec des raiſons, que l'on combattra mes opinions.

ERRATA.

Page 4, ligne 3, *& tu ſeras félicité;* liſez *& tu les as félicités.*

Pag. 7, lig. 15, *Godrus;* liſ. *Codrus.*

Pag. 13, lig. 26, *vous vous êtes arrêtés à la capone;* liſ. *vous vous êtes arrêtés à Capouë.*

Pag. 18, note, *ita induxiſſe in animun, hoſtibus potuis;* liſ. *ita induxiſſe in animum, hoſtibus potius.*

Pag. 30, lig. 11, *il s'aſſaſſine;* liſ. *il l'aſſaſſine.*

Pag. 31, lig. 8, *& ce ſont des mains libres qui ont enlevé;* liſ. *& ce ſont des mains libres qui ont élevé.*

Pag. 43, lig. 7, *ſi ceſarium ambitione;* liſ. *ſi œrarium ambitione.*